



Inspection Pédagogique
Régionale
Education Physique et
Sportive



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Formation des professeurs d'EPS

Phase 3

Socle, nouveaux programmes et réforme du collège

Mai 2016



Les points importants à aborder durant les formations disciplinaires EPS

- ❑ **Un rappel des domaines du socle commun**
- ❑ **Une présentation des nouveaux programmes:**
 - Enjeux , sens et démarche d'une formation curriculaire et des nouveaux programmes articulés au socle commun
 - Cycle 3: présentation synthétique des volets 1, 2 et 3
 - Cycle 4: volets 1, 2 et 3
- ❑ **Enseignements complémentaires et EPS:**
 - Accompagnement personnalisé et EPS
 - EPI et EPS
- ❑ **Evaluation des acquis et DNB:**
 - Approche par compétence et évaluation par compétence
 - L'évaluation des compétences du socle au DNB et en EPS
 - Les outils de suivi des acquisitions des élèves



Les points importants à aborder durant les formations disciplinaires EPS (suite)

❑ **Place et rôle de l'AS et des SSS dans la réforme?**

❑ **Cycle 3:**

- Comment assurer la continuité des apprentissages en EPS au cycle 3?
- Quelles relations établir entre professeurs d'EPS, professeurs des écoles (PE) et conseillers pédagogiques de circonscription (CPC)?

❑ **Projets pédagogiques EPS:**

- Quelles évolutions par rapport aux anciens programmes?
- Quelles évolutions attendues du projet pédagogique EPS?
- Quelles règles programmatiques ou principes à retenir au collège?
- Quelles exigences et attendus de fin de cycle dans les APSA programmées au collège?
- Quelles engagement de l'EPS dans les EPI, dans l'AP?



Une réforme globale, pédagogique, inscrite dans la loi de refondation de l'école de 2013

□ La réforme du collège est articulée:

- **A la refondation de la formation des maîtres**
- **A la refondation de l'école primaire**
- **A la refondation de l'éducation prioritaire**

□ La réforme du collège inscrite dans la loi de refondation:

- **Un nouveau socle commun**
- **De nouveaux cycles**
- **De nouveaux programmes**
- **Une nouvelle organisation des enseignements**
- **Un accompagnement pédagogique pour chaque élève**
- **Une nouvelle évaluation**



Un socle commun et de nouveaux programmes inscrits dans la réforme

□ Des nouveaux programmes inscrits dans un contexte: la loi de refondation de l'école de Juillet 2013

- Socle commun de connaissances, de compétences et de culture: décret du 31 mars 2015
- Textes sur la réforme du collège: Décret et arrêté du 19 mai 2015
- Nouveaux programmes: BO spécial du 26 novembre 2015
- L'évaluation des acquis des élèves et DNB: Décret et arrêté de décembre 2015

□ La réforme du collège: un enjeu majeur:

- Une école plus juste
- Une école plus ambitieuse et plus adaptée
- Une école au cœur des valeurs de la république

Garantir à chaque élève l'acquisition du Socle commun (S4C) inscrit dans la loi et le code de l'éducation

- ❑ « La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité »
- ❑ « Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer l'exercice de la citoyenneté »
- ❑ LE S4C couvre la période de **la scolarité obligatoire**, c'est-à-dire dix années fondamentales de la vie et de la formation des enfants, **de 6 à 16 ans**. Il correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège qui constituent **une culture scolaire commune**.
- ❑ « Le socle commun doit devenir une **référence centrale pour le travail des enseignants** et des acteurs du SE, en ce qu'il définit les finalités de la scolarité obligatoire et qu'il a pour exigence que l'école tienne sa promesse pour tous les élèves ».
- ❑ « Le socle commun identifie les connaissances et compétences qui doivent **être acquises** à l'issue de la scolarité obligatoire ».

Un changement de paradigme disciplinaire et une logique curriculaire

□ Un changement de paradigme:

- En 2008, logique allant des programmes disciplinaires vers une validation des 7 compétences du socle commun
- En 2016, logique allant du socle commun vers les programmes disciplinaires, en validant tout au long les acquisitions liées aux domaines du socle

□ Une logique curriculaire, passant d'une logique de degrés à une logique de cycles:

- **Cycle 3 de consolidation des apprentissages fondamentaux**, *assurant une transition entre école primaire et collège et une continuité des apprentissages*
- **Cycle 4 d'approfondissement**: *nouveau rapport à soi, passer d'un langage à l'autre, dimensions historique des savoirs, abstraction et modélisation, créativité, responsabilité, engagement, vivre ensemble...*

□ Quelle déclinaison dans le parcours de formation des élèves, dans les enseignements, dans l'évaluation des acquis et progrès des élèves, dans les projets pédagogiques EPS et projets de classe?



Les nouveaux programmes EPS

Les horaires de la discipline

Les Horaires en EPS

Rentrée 2015

- 4h en 6^{ème}
- 3h en 5^{ème}
- 3h en 4^{ème}
- 3h en 3^{ème}

Rentrée 2016

- 4h en 6^{ème}
- 3h en 5^{ème}
- 3h en 4^{ème}
- 3h en 3^{ème}
- *Horaire comprenant enseignements communs et complémentaires*



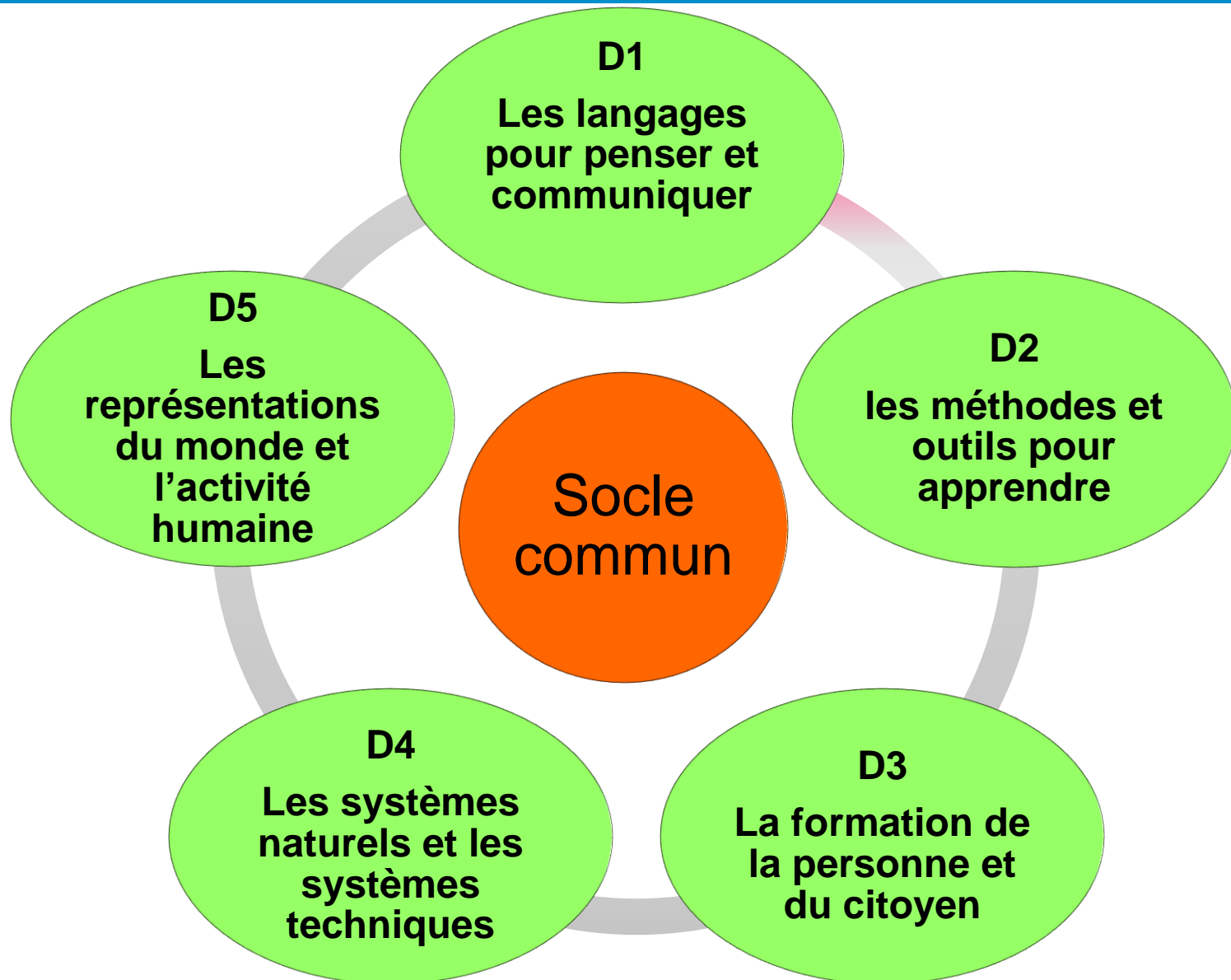
L'écriture des nouveaux programmes

- **Programme d'enseignement =**
 - Prescription de ce qui doit être enseigné
 - Définit une référence nationale
 - Garantit une ambition et une culture commune
- **2 niveaux de programme :**
 - Programme général = Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
 - Déclinaison du programme général dans les cycles d'enseignement et dans les différentes disciplines enseignées

L'écriture des nouveaux programmes

- **Par le Conseil Supérieur des Programmes**
- **A partir d'un cahier des charges et de principes d'écriture à respecter par toutes les disciplines:**
 - Des programmes plus synthétiques, compréhensibles par les non spécialistes
 - Déclinant le socle commun (programme des programmes)
 - Laissant des marges d'initiative et de responsabilité aux équipes et aux enseignants concernant la mise en œuvre
 - Conçus par cycle, proposant une progressivité des apprentissages
 - Précisant des attendus de fin de cycle
 - Contribuant aux parcours: citoyen, avenir, artistique et culturel, numérique, santé.

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture





L'architecture des nouveaux programmes, pour toutes les disciplines

- ❑ **Volet 1:** *Les objectifs de formation et les spécificités du cycle*
 - *Cycle 2 : des apprentissages fondamentaux*
 - *Cycle 3: de consolidation des apprentissages*
 - *Cycle 4: des approfondissements*

- ❑ **Volet 2:** *Chaque domaine de formation du socle requiert la contributions de toutes les disciplines*

- ❑ **Volet 3:** *Chaque discipline apporte sa contribution spécifique à tous les domaines de formation du socle*



Les programmes d'EPS : une trame commune aux 3 cycles

Définition / Finalité de L'E.P.S.

- Développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective.
- A pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble
- Amène les enfants à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé
- Assure l'inclusion de tous
- Initie au plaisir de la pratique sportive



Les programmes d'EPS : une trame commune aux 3 cycles

L'E.P.S. répond aux enjeux de formation du socle

en permettant à tous les élèves

de construire **5 compétences « générales »**

Reliées respectivement aux 5 domaines de formation du socle,

détaillées en **compétences travaillées** dans chaque cycles.



Les programmes d'EPS : une trame commune aux 3 cycles

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Développer sa motricité et construire un langage du corps

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

S'appropriier seul ou à plusieurs, par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

S'approprier une culture physique et sportive

Les programmes d'EPS : une trame commune aux 3 cycles

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Cycle 2 :

Développer sa motricité et construire un langage du corps

- Prendre conscience des différentes ressources à mobiliser pour agir avec son corps.
- Adapter sa motricité à des environnements variés.
- S'exprimer par son corps et accepter de se montrer à autrui.

Cycle 3 :

Développer sa motricité et construire un langage du corps

- Adapter sa motricité à des situations variées.
- Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.
- Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.

Cycle 4 :

Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer avec son corps

- Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.
- Communiquer des intentions et des émotions avec son corps devant un groupe.
- Verbaliser les émotions et sensations ressenties.
- Utiliser un vocabulaire adapté pour décrire la motricité d'autrui et la sienne.



Les programmes d'EPS : une trame commune aux 3 cycles

Pour développer ces **compétences générales**, l'EPS propose un parcours de formation équilibré et progressif constitué de **4 champs d'apprentissage complémentaires**

- 1. Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée*
- 2. Adapter ses déplacements à des environnements variés*
- 3. S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique*
- 4. Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.*



Les programmes d'EPS : une trame commune aux 3 cycles

**Chaque champ d'apprentissage permet à l'élève de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale)
en s'appuyant sur des APSA diversifiées.**

Toutes les compétences et les champs d'apprentissage sont abordés dans chaque cycle.

Pour chaque champ d'apprentissage des attendus de fin de cycle sont fixés.

Des compétences « travaillées » (cycle 3) ou visées (cycle 4) déclinent les attendus du champ d'apprentissage.




Un programme qui accorde aux équipes une autonomie et une liberté de conception

- **Cycle 3** : 360h dont 144h en 6^{ème}
 - Continuité et consolidation des apprentissages nécessitent un travail, des échanges, une coopération entre professeurs des deux niveaux
 - L'acquisition du **savoir nager** reste une priorité (ASSN, « dans la mesure du possible un enseignement sur chaque année du cycle »)
 - A l'issue du cycle 3, **tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une APSA par champ d'apprentissage**
- **Cycle 4** : 324h d'enseignement
 - A l'issue du cycle 4, la validation des compétences visées dans chacun des 4 champs d'apprentissage contribue à attester la maîtrise du socle commun
 - *Découverte ou approfondissement*

Un programme qui accorde aux équipes une autonomie et une liberté de conception

- **Ce qui représente la marge d'autonomie des équipes:**
 - Choix des APSA:
 - Pour une EPS complète, équilibrée et progressive
 - Prenant en compte le contexte local et les besoins des élèves
 - Des APSA référées aux 4 champs d'apprentissage,
 - pour un cycle d'approfondissement ou un cycle de découverte (cycle 4)
 - Proposer une offre de formation cohérente pour tous les élèves d'un même niveau et un parcours de formation explicite
 - Choix des cycles: nombre, durée, période dans le cycle 4, dans l'année...
 - Rédaction dans le projet des compétences « attendues » dans les APSA :
 - Référées aux compétences travaillées liées aux domaines du socle
 - Référés aux attendus de fin de cycle des programmes et du champ d'apprentissage considéré
 - Choix concernant l'implication de la discipline dans l'AP et les EPI

- 
- **Comment articuler ces différents plans et partir vraiment du socle commun ?**
 - **Quelle est la part d'initiative et de responsabilité qui revient aux équipes et aux enseignants ?**
 - **Comment organiser une programmation équilibrée, adaptée et pertinente des APSA durant les 4 années ?**
 - **Que deviennent les compétences attendues des programmes de 2008 ?**
 - **Comment définir localement les APSA de « découverte » ou « d'approfondissement » au cycle 4 ?**
 - **Comment assurer au cycle 3 une réelle continuité et consolidation des apprentissages au cycle 3, en lien avec le 1^{er} degré ?**

Une autonomie et une liberté de conception Cycle 4

5 domaines du S4C	Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer	Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre	Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen	Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Domaine 5 Les représentations du monde et de l'activité humaine
5 compétences travaillées en EPS	C1 Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps	C2 S'approprier par la pratique physique et sportive des méthodes et outils pour apprendre	C3 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités	C4 apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière	C5 S'approprier une culture physique sportive et artistique
	ADAPTER COMMUNIQUER VERBALISER UTILISER	PREPARER PLANIFIER REPETER STABILISER CONSTRUIRE UTILISER	Respecter Accepter Assumer agir	Connaitre Evaluer adapter	Savoir situer Exploiter Savoir expliquer comprendre
CAPP 1 Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée	Mobiliser en les optimisant ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible	Se préparer à l'effort et s'entraîner pour progresser et se dépasser	Maîtriser les rôles d'observateur, de juge et d'organisateur	S'engager dans un programme de préparation physique individuel ou collectif S'échauffer avant un effort	Utiliser des repères extérieurs et des indicateurs physiques pour contrôler son déplacement et l'allure de son effort
CAPP 2 Adapter ses déplacements à des environnements variés	Choisir et conduire un déplacement adapté aux différents milieux	Prévoir et gérer son déplacement et le retour au point de départ	Respecter et faire respecter les règles de sécurité et l'environnement Assurer, aider l'autre pour réussir ensemble	Evaluer les risques et apprendre à renoncer	Analyser les choix, à postériori, les justifier
CAPP 3 S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique	Elaborer et réaliser seul ou à plusieurs un projet artistique et/ou acrobatique pour provoquer une émotion du public	Utiliser des procédés simples de composition et d'interprétation	S'engager: maîtriser des risques, dominer ses appréhensions		Construire un regard critique sur ses prestations et celles des autres en utilisant le numérique
CAPP 4 Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	Rechercher le gain de la rencontre par la mise en œuvre d'un projet prenant en compte les caractéristiques du rapport de force	Anticiper la prise et le traitement d'informations pour enchaîner des actions	Co-arbitrer une séquence de match Se mettre au service de l'autre pour lui permettre de progresser	Utiliser au mieux ses ressources physiques et de motricité pour gagner en efficacité S'adapter rapidement au changement de statut défenseur/attaquant	

Une autonomie et une liberté de conception Cycle 4

APSA CHOISIE :

5 domaines du S4C	Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer	Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre	Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen	Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Domaine 5 Les représentations du monde et de l'activité humaine
5 compétences travaillées en EPS	C1 Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps	C2 S'approprier par la pratique physique et sportive des méthodes et outils pour apprendre	C3 Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités	C4 apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière	C5 S'approprier une culture physique sportive et artistique
<u>Nb de cycle</u> <u>Durée de cycle</u>					
<u>Compétence(s) prioritaire(s) choisies dans le socle :</u>					
<u>Attendus fin de cycle 4</u> <i>(traduits dans l'APSA)</i>					
<u>Compétences visées</u> prioritairement en fin de cycle 4					



Les enseignements complémentaires (EC) assurés en EPS

□ **Accompagnement personnalisé:**

- Améliorer la réussite des élèves et la maîtrise du socle (Domaines 1 et 2 en particulier)
- Soutenir la capacité d'apprendre et de progresser
- Prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève
- Adapter les objectifs aux besoins des élèves: soutien, approfondissement, remise à niveau, renforcement, tutorat entre élèves, entraînement
- Quelle possible contribution de l'EPS?

□ **Enseignements pratiques interdisciplinaires:**

- Créer du lien entre les disciplines et prendre appui sur les programmes
- Renforcer le sens des apprentissages
- S'engager dans une démarche de projet
- EPI conduisant à une réalisation concrète individuelle ou collective
- Pouvant favoriser les prises d'initiative, l'usage du numérique, la mise en œuvre des parcours éducatifs
- Quelle possible contribution de l'EPS?



Les enseignements complémentaires (EC) assurés en EPS

❑ **Accompagnement personnalisé:**

- Quelle contribution de l'EPS? Dans quelle proportion?
- Quelle place pour le « savoir nager »? Seule contribution de l'EPS à l'AP?

❑ **Enseignements pratiques interdisciplinaires:**

- Quel volume horaire l'EPS pourrait accorder aux EPI?
- Quel nombre d'EPI impliquant l'EPS proposer dans un cycle 4?
- Quelles thématiques pourraient impliquer l'EPS et prendre un réel appui sur les programmes d'EPS?
- Quel croisements avec d'autres disciplines peut-on envisager?

❑ **Exemples d'EPI avec EPS:**

- Passer du pratiquant au journaliste sportif
- Construire un projet de performance et d'entraînement et d'entretien de sa santé
- Donner vie, mouvement, sens à une œuvre, un texte, un tableau, une musique...



L'Association Sportive

- **En complément de l'EPS**
 - Prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif
 - Vivre de nouvelles expériences
 - Prendre en charge des responsabilités
- **Utilisation de la pause méridienne**
- **Utilisation du différentiel horaire : 26h / 32h**

Les sections sportives scolaires

- **Maintenues, avec les mêmes objectifs**
- **Hors des 26 heures hebdomadaires**

À partir de 2016, à quoi ressemblera le livret scolaire ?

Un seul document.

À la fin de chaque trimestre, un bulletin détaillant :

- au recto, le niveau des élèves par matière [Annexe 3]
- au verso, les appréciations générales et les projets menés [Annexe 4]
- Ce modèle national est construit sur un format identique du CP à la 3e

À la fin de chaque cycle (CE2, 6e, 3e), une fiche dressant un bilan global sur les 8 champs d'apprentissage du socle (langue française à l'oral et à l'écrit ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; représentations du monde et activité humaine ; langues étrangères et régionales ; systèmes naturels et systèmes techniques ; formation de la personne et du citoyen ; langages des arts et du corps ; méthodes et outils pour apprendre) grâce à un indicateur simple : **maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne**. [Annexe 5]

À la fin de la scolarité obligatoire, les parents disposeront d'un dossier simple d'une trentaine de bulletins.



[Académie]

[Collège]

[Adresse]
[Code postal] [Ville]

[Téléphone]

[Courriel]

2	CP	CE1	CE2
3	CM1	CM2	6 ^e
4	5 ^e	4 ^e	3 ^e

[Logo/Visuel
de l'établissement]

Année scolaire [aaaa-aaaa]

Bilan [trimestriel / semestriel] du cycle 4 - [n°/n] [trimestre / semestre]

[Prénom] [Nom]

Né(e) le [jj/mm/aaaa]

Professeur principal : [Civ] [Nom]

Classe de 5^e

Suivi des acquis scolaires de l'élève

	Eléments du programme travaillés durant la période (connaissances/compétences)	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Moyenne de l'élève	Moyenne de classe
Français [Civ] [Nom]	- -			
Mathématiques [Civ] [Nom]	- -			
Histoire-Géographie / Enseignement moral et civique [Civ] [Nom]	- -			
Langue vivante 1 (Langue concernée) [Civ] [Nom]	- -			
Langue vivante 2 (Langue concernée) [Civ] [Nom]	- -			
Education physique et sportive [Civ] [Nom]	- -			
Arts plastiques [Civ] [Nom]	- -			
Education musicale [Civ] [Nom]	- -			
Sciences de la Vie et de la Terre [Civ] [Nom]	- -			
Technologie [Civ] [Nom]	- -			
Physique-Chimie [Civ] [Nom]	- -			
Enseignement(s) de complément (Latin / Langue et culture régionales) [Civ] [Nom]	- -			

Enseignements pratiques interdisciplinaires : projets réalisés et implication de l'élève

[Titre de l'EPI]
[Thématique interdisciplinaire]
[Civ-Nom - Disc. / Civ-Nom - Disc.]

[Titre de l'EPI]
[Thématique interdisciplinaire]
[Civ-Nom - Disc. / Civ-Nom - Disc.]

Accompagnement personnalisé : actions réalisées et implication de l'élève

[Titre de l'action]
[Civ-Nom - Disc.]

[Titre de l'action]
[Civ-Nom - Disc.]

Parcours éducatifs : projet(s) mis en œuvre et implication de l'élève

Parcours avenir :

Parcours citoyen :

Parcours d'éducation
artistique et culturelle :

Bilan de l'acquisition des connaissances et compétences

Synthèse de l'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser :

Communication avec la famille

Vie scolaire (assiduité, ponctualité ; respect du règlement intérieur ;
participation à la vie de l'établissement) :

Date, nom et signature
du chef de l'établissement

Retards : []
Absences justifiées par les responsables légaux : [] demi-journées
Absences non justifiées par les responsables légaux : [] demi-journées
Nombre d'heures de cours manquées du fait de ses absences, justifiées ou non justifiées : [] heure(s)

Visa de la famille

Date, nom et signature des responsables légaux

Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Représentations du monde et activité humaine ¹				
Langues étrangères et régionales				
Systèmes naturels et systèmes techniques ²				
Langages des arts et du corps ³				
Formation de la personne et du citoyen ⁴				
Méthodes et outils pour apprendre ⁵				

1. Connaître l'histoire et la géographie, savoir étudier les organisations et fonctionnements des sociétés • 2. Savoir pratiquer les démarches scientifiques et techniques, découvrir la nature et ses phénomènes, réaliser des observations et des expériences • 3. S'exprimer et communiquer par les pratiques artistiques, physiques et sportives • 4. Savoir formuler ses opinions et respecter celles d'autrui, avoir conscience de la justice et du droit, connaître les valeurs de la République • 5. Savoir organiser son travail, accéder à l'information, à la documentation et aux médias, utiliser les outils numériques, conduire des projets.

À partir de 2017

L'évaluation du socle commun représente 400 points.

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Les épreuves de l'examen représentent 300 points.

- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points

Actuellement

Le contrôle continu représente 200 points.

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de 3e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire- géographie : français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie, EPS.

L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun pour obtenir le diplôme national du brevet (livret personnel de compétences.)

L'examen final représente 160 points.

- Le français sur 40 points
- Les mathématiques sur 40 points
- L'histoire-géographie-enseignement moral et civique sur 40 points
- L'histoire des arts sur 40 points

L'élève est reçu s'il cumule 180 points sur les 360 et s'il a obtenu la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.

Il obtient la mention :

- "assez bien" s'il cumule plus de 216 points
- "bien" s'il cumule plus de 252 points
- "très bien" s'il cumule plus de 288 points



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

[Académie]

[Collège]

[Adresse]

[Code postal] [Ville]

[Téléphone]

[Courriel]

Brevet des collèges [aaaa]

[Prénom] [Nom]

Né(e) le [jj/mm/aaaa]

Contrôle continu	Points	Barème
Langue française à l'oral et à l'écrit		50
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques		50
Représentations du monde et activité humaine		50
Langues étrangères et régionales		50
Systèmes naturels et systèmes techniques		50
Langages des arts et du corps		50
Formation de la personne et du citoyen		50
Méthodes et outils pour apprendre		50
Total des points		400

Contrôle final	Points	Barème
Epreuve 1 (écrit)		100
Français		
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique		
Epreuve 2 (écrit)		100
Mathématiques		
Sciences (sciences de la vie et de la terre, technologie, physique-chimie)		
Epreuve 3 (oral)		100
Expression orale, maîtrise de la langue		
Connaissances et compétences		
Total des points		300

Enseignements de complément	Points	Barème
Latin		(+20)
Grec		(+20)
Langue et culture régionales		(+20)
Total des points		+

Brevet	Points	Barème
Contrôle continu		400
Contrôle final		300
Enseignements de complément		+
Total des points		700

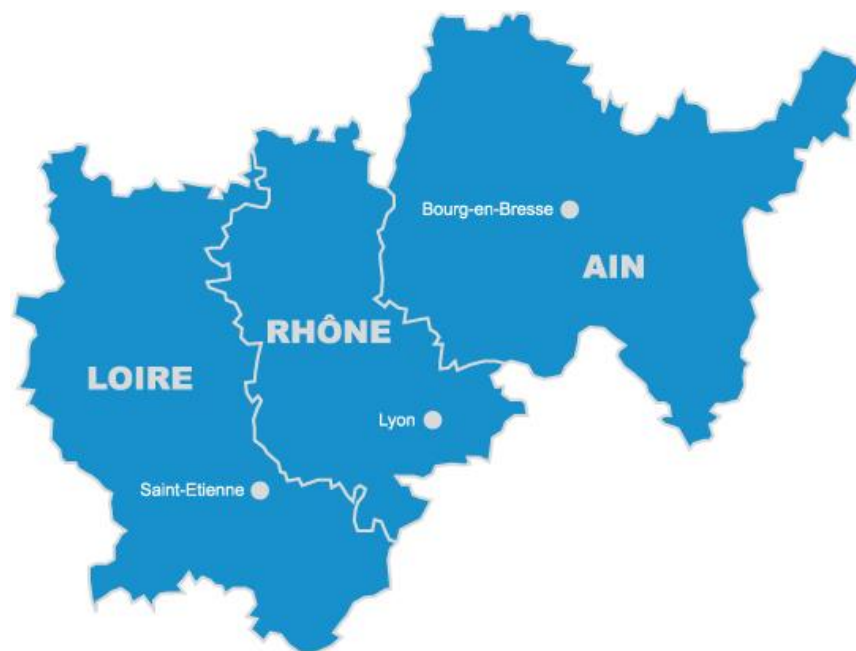
Brevet des collèges
Mention

- Reçu Ajourné
 Assez bien Bien Très bien

Visa du recteur d'académie

[Prénom] [Nom]
[jj/mm/aaaa]

L'ACADEMIE DE LYON



ACADEMIE DE LYON

Rectorat
92 rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 60 60
F 04 78 58 54 78

WWW.AC-LYON.FR